



# Checklist Ultime pour Créer votre Entreprise en Andorre

---

## PHASE 1 : PRÉPARATION ET DEMANDES

**Documents Clés** : Passeport et Extrait de Casier Judiciaire (avec l'Apostille de La Haye).

**Dénomination Sociale** : Réserver le nom de l'entreprise auprès du Gouvernement.

**Investissement Étranger** : Présenter et obtenir l'autorisation du Gouvernement.

---

## PHASE 2 : BANQUE ET NOTAIRE

**Pré-ouverture Bancaire** : Ouvrir le compte de la société dans une banque andorrane.

**Dépôt du Capital** : Verser le capital social (min. 3 000 € pour une SL).

**Constitution** : Signer l'acte public devant notaire.

**Immatriculation** : Inscrire la société au Registre des Sociétés (Registre de Societats).

---

## PHASE 3 : MISE EN ROUTE

**Ouverture du Commerce** : Obtenir la licence d'activité auprès du Comú (Mairie).

**Déclaration Fiscale (NRT)** : Enregistrer l'entreprise pour obtenir le Numéro d'Immatriculation Fiscale.

**Inscription à la Sécurité Sociale (CASS)** : Inscrire l'administrateur et/ou les employés.

---



## PRÊT À OPÉRER !

Une fois ces étapes terminées, votre entreprise sera légalement constituée et prête à facturer.

---

Besoin d'une aide professionnelle ? [Contactez-nous.](#)